



## **PROJET OCS GE 2 : REUNION DU COMITE TECHNIQUE POUR LE DÉMARRAGE DU LOT 4 : VALORISATION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'OCS GE2**

19 mai 2020 (10h-13h) par visioconférence

### **Participants :**

- Amandine HAMM (AH) – Région Grand Est
- Xavier CHEIPPE (XC) – DREAL Grand Est
- Michael VADIN (MV) – Région Grand Est
- Nicolas BEAUGENDRE (NB) – KERMAP
- Maxime VITTER (MV2) – KERMAP
- Benoît LEPLOMB - Région Grand Est
- John CANTARELLA - AUDC
- Brice VAN HAAREN - ADEUS
- Christophe BODAR - CA Portes de France Thionville
- Bernard DEMONTY - AGURAM
- Benoit LÉBOUCHER - AUDRR
- Jean - Christophe MELE - AUDC
- Amandine SCHOULPT - AGURAM
- Alexandre PFRIMMER - Nancy Sud Lorraine
- Thomas HODEE - DREAL
- Mathias ALBANESE - SIRS
- Stéphane MARTIN - ADEUS
- Pierre LAVERGNE - SGARE
- Pierre DE CADENET - ADEUS
- Marie-Christine SCHOTT - Région
- Guillaume RYCKELYNCK - Région
- Laurent WEIBEL - SGARE
- Jean-Yves SAUTER - ADEUS
- Julien GUERARD - SGARE
- Nadia CARMAUX - PNR Vosges du Nord
- Christophe BREDEL - AGAPE
- Florent VALAT - DREAL
- Jean-Marc HANCZYK - DDT 51
- Stéphanie KAEMPF - Région
- Funmi Aminu – SCALEN
- Elodie Monnet (CU de Reims)
- Laurent Somma (pôle métropolitain Nancy Sud Lorraine)

## 1. Retour sur le projet et les objectifs du lot 4 : valorisation et accompagnement (AH)

Le diaporama de la réunion est disponible en téléchargement ici :  
[https://www.geograndest.fr/portail/fr/system/files/document/2020-05/ocsge2\\_lot4\\_20200519\\_1.pdf](https://www.geograndest.fr/portail/fr/system/files/document/2020-05/ocsge2_lot4_20200519_1.pdf)

## 2. Présentation et discussions avec KERMAP sur son intervention dans le cadre du lot 4

Le diaporama de la réunion est disponible en téléchargement ici :  
[https://www.geograndest.fr/portail/fr/system/files/document/2020-05/presentation\\_kermap\\_cotech\\_ocsge2\\_19052020\\_0.pdf](https://www.geograndest.fr/portail/fr/system/files/document/2020-05/presentation_kermap_cotech_ocsge2_19052020_0.pdf)

NB commence par présenter de manière succincte la société KERMAP et ses activités.

Il rappelle ensuite les principales phases du lot 4 :

- Communication sur le projet OCS GE2
- Elaboration des portraits de territoire
- Elaboration des indicateurs d'état et de suivi de l'OCS GE2 à travers un visualiseur web
- La sémiologie graphique de l'OCS GE2
- Les formations et assistance à la manipulation de l'OCS GE2 sous QGIS

Toutefois, la réunion du jour fait l'objet d'une discussion plus approfondie sur les points suivants en raison de la chronologie du projet :

- Elaboration des portraits de territoire
- Elaboration des indicateurs d'état et de suivi de l'OCS GE2 à travers un visualiseur web

NB fait un rappel sur les prochaines échéances du projet :

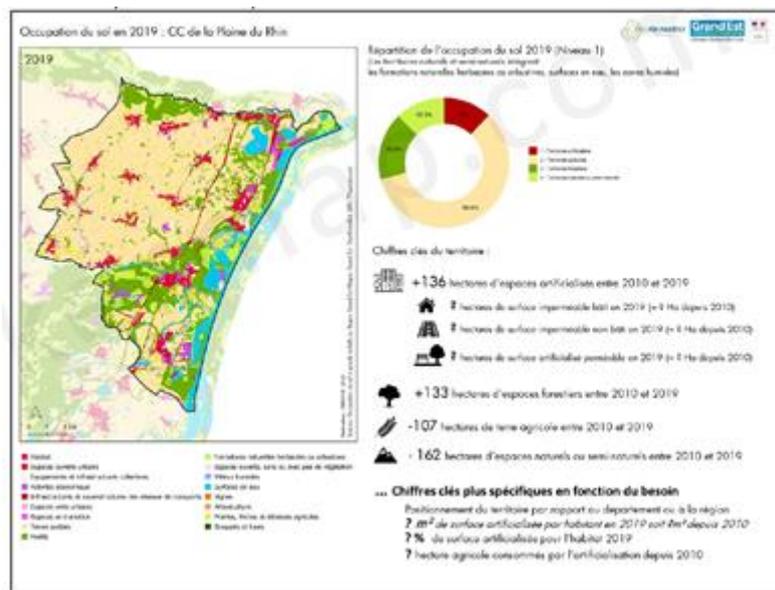
- 26 Mai : Réunion Technique sur la plateforme Web (Discussion Back end Front end)
- 21 Mai : Consultation en ligne sur la forme/fond des portraits de paysage et indicateurs proposés
- 8 Juin : Deadline de la consultation en ligne
- Fin Juin : Finalisation de la sémiologie graphique
- Mi-juillet/fin juillet : Finalisation du format des portraits de territoires et du choix des indicateurs
- Début septembre : début des travaux pour la mise en place du site web

MV2 enchaîne sur les propositions d'élaboration des portraits de territoire :

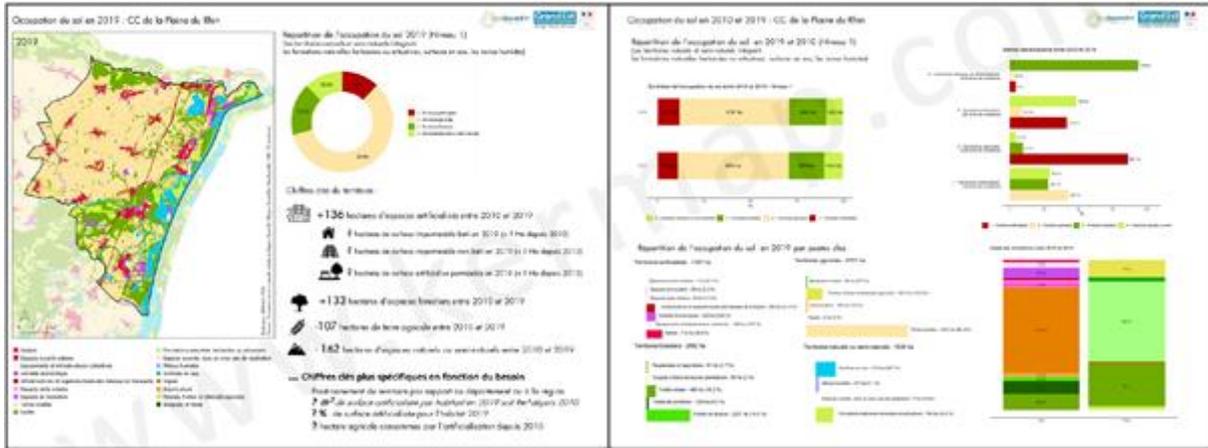
- Fiche de synthèse de l'OCS GE2 2010 et 2019 pour chaque territoire composant les échelons administratifs retenus ( SCOT, EPCI, PNR, Département, Région)
- Format PDF imprimable disponible et téléchargeable depuis la plateforme ou sur demande
- A destination principale du grand public et des élus
- Contenu : cartographie adaptée (niv2/3) graphique de synthèse sur les grandes tendances/ chiffres clés pertinents pour une présentation générale du territoire

MV2 propose 3 mises en page potentielles :

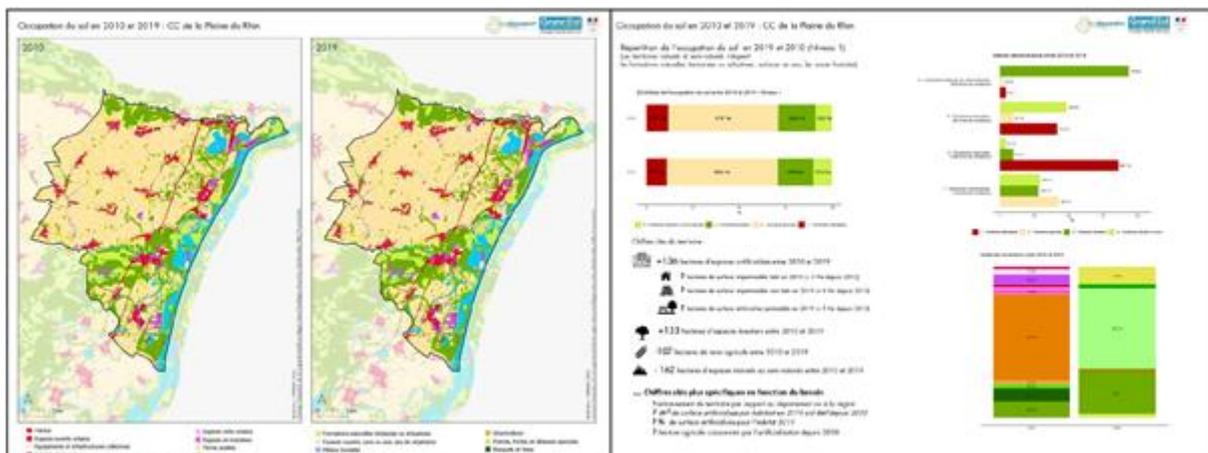
1. Un simple A3 contenant une cartographie unique de l'OCS 2010, un graphique de répartition de l'OCS 2019 en niveau, des chiffres clés sur les principales tendances d'évolution et de mutation et de positionnement par rapports aux territoires voisins



2. Un double A3 reprenant en page 1 le simple A3 présenté ci-dessus et en ajoutant une page 2 dédiée à une analyse plus fine des évolutions et des mutations sous forme de graphique selon des niveaux de nomenclature adapté (niveau 1, niveau 2/3(postes clés), niveau 5)



3. Sur le même principe un double A3 donnant place à une double cartographie 2010-2019



-Jean Marc HANCZYK demande un comparatif régional ou sur les territoires limitrophes

Réponse NB : plutôt une fonctionnalité à développer sur la plateforme mais il sera possible d'inclure des chiffres comparatifs dans les portraits de territoire. NB et MV2 précisent que si des chiffres comparatifs ou de positionnement sont attendus avec l'échelon régional, de nouvelles versions des portraits seront éditées à la fin de la production de l'OCS sur toute la région.

- Le groupe semble tendre vers un format double A3

- La cartographie 2010 n'est pas jugée utile si les évolutions ne sont pas assez visibles. Le groupe semble souhaiter une unique cartographie, celle du millésime 2019

- Proposition d'une carte des mutations en complément

Réponse NB et MV2 : risque d'encombrement de la mise en page sans grande plus-value pour la compréhension du territoire, il vaut mieux privilégier des chiffres clés

-il est relevé qu'il sera important d'inclure une grille de lecture des graphiques dans une page préambule

- Stéphanie KAEMPF attire l'attention sur les logiques de découpage de territoire par rapport à des zonages environnementaux (cartographie des régions naturelles, régions biogéographiques) , incompatibles avec le découpage administratif proposé

Réponse NB et MV2 : il n'est pas prévu de faire des portraits selon ces découpages spécifiques. Ces territoires seront ajoutés sur le visualiseur carto. De plus ce sont des analyses plutôt post-projet. Ces clés d'analyse avec des découpages spécifiques seront exposées lors des formations (carto, requêtes, stat, etc.)

- en complément des graphiques potentiels, il serait appréciable de faire apparaître les deltas entre les 2 dates

MV2 enchaîne sur l'accompagnement apporté par KERMAP pour une analyse avancée de l'occupation du sol entre 2010 et 2019 :

- Co construction d'analyses de l'OCS 2010 et 2019 ciblées selon les besoins de connaissance et/ou en accord avec des dispositifs réglementaires
  - Des espaces artificialisés
  - Des espaces agricoles
  - Des espaces forestiers
  - Des espaces naturels et/ou semi naturels
- Ces analyses conduiront à la production d'indicateurs pertinents, homogènes pour une échelle géographique donnée. Elles pourront se traduire sous plusieurs formes :
  - Cartographies
  - Graphiques
  - Chiffre clés
- L'ensemble des indicateurs ont pour vocation d'être consultable de manière dynamique depuis le viewer

MV2 précise qu'à ce stade du projet, des lignes directrices pour la conception d'indicateurs et des exemples d'application sont proposées (voir diaporama) :

- Mesurer la consommation d'espaces artificialisés
- Évaluer les dynamiques d'évolution et de mutation des surfaces artificialisées entre 2010 et 2019
- Analyser le potentiel foncier
- Évaluer les dynamiques d'évolution des terres agricoles entre 2010 et 2019
- Évaluer les dynamiques d'évolution des terres forestières entre 2010 et 2019
- Analyser les configurations paysagères ( continuité et discontinuité, fragmentation, croisement avec des données environnementales)

-Une discussion est engagée sur la définition de l'artificialisation. Il est souligné l'importance de bien dissocier l'artificialisation de l'imperméabilisation

Réponse NB et MV2 : il est important de bien renseigner la définition de l'artificialisation qui sera adoptée pour le projet

-Benoit LEPLOMB attire l'attention sur la définition de l'artificialisation proposée sur la plateforme du foncier : phénomène anthropique par lequel les espaces naturels, agricoles et forestiers sont transformés au profit d'implantations artificielles (constructions à usage d'habitation, d'activités ou de loisirs, infrastructures de transport, etc.). Le sol subit un changement d'usage. Ce changement d'usage est le plus souvent très complexe à inverser.

- Remarque NB et MV2 : Le projet OCS GE 2 traduit les espaces artificialisés par la classe 1 du niveau 1 de la nomenclature. La déclinaison de la classe 1 en niveau 5 renseigne sur la notion complémentaire d'imperméabilisation de ces espaces artificialisés.

La réunion se poursuit par une présentation de Brice VAN HAAREN sur une étude menée par l'ADEUS sur la plasticité des territoires.

NB et MV2 : il est retenu que l'ADEUS essaye de qualifier la nature de l'artificialisation et de la désartificialisation (dualité intéressante à montrer sur la plateforme et sur les portraits de territoire). La présentation se focalise à montrer la nature des mutations cachées sous les chiffres. Ce ne sera pas forcément l'objectif sur le visualiseur; (Diapo 15 et diapo 24 sont intéressantes. Peut-être à reprendre dans les portraits de territoire)

- Brice VAN HAAREN prévient sur les précautions méthodologiques à afficher en face des indicateurs (limites de l'OCS)

-Une question est posée sur la définition des milieux naturels, question équivalente à la définition de l'artificialisation

Réponse NB : la nomenclature reste un compromis, il y aura certainement des déceptions mais il s'agit une nomenclature générale permettant de comparer des territoires entre eux et non pas faire une OCS spécifique aux problématiques naturalistes.

-Benoit LEPLOMB indique que la plateforme régionale du foncier a missionné les agences d'urbanisme afin d'établir une méthode de suivi de la consommation des espaces NAF, de manière annuelle, dans le but de disposer de données inter millésimes OCS GE2. Celui-ci doit transmettre la fiche méthodo élaborée par les agences d'urbanismes quand celle ci sera validée.

- NB poursuit la présentation sur les problématiques de nature en ville. Pour KERMAP, il s'agit d'indicateur à étudier à une échelle très locale (quartiers, villes...) et non compatible avec les spécificités de l'OCS GE 2 (nomenclature/échelle d'utilisation, UMC...)

-Pour finaliser la présentation, NB et MV2 font part de la mise en place d'un formulaire en ligne pour recueillir tous les avis et les remarques du groupe sur la formalisation des portraits de territoire, sous une dizaine de jours. L'objectif est de laisser du temps à l'ensemble du groupe pour s'exprimer sur la forme et le contenu des portraits de territoire et l'élaboration d'indicateurs avancés pour le visualiseur web (jusqu'à fin juin).